

DECHETS

Implantation du contrôle d'accès en déchetterie et contribuant au développement des déchetteries professionnelles sur le territoire Demande de subvention

Monsieur le Président rappelle que l'ouverture de déchetteries privées à destination des professionnels à l'horizon 2017 sur les territoires de Grand Lac, Chambéry et du SITOIA implique la fermeture de l'accès aux déchetteries publiques aux professionnels. Ainsi, ces projets menés sur les trois territoires nécessitent une action coordonnée dans les dispositifs à prévoir et à mettre en place. Au niveau national, on estime que les tonnages professionnels accueillis en déchetteries varient entre 16 et 30 % des tonnages. Sur notre territoire, le pourcentage est estimé à 25 %, soit des coûts de transport et de traitement des déchets estimés à 110 000 €/an.

Afin d'assurer cette économie, Monsieur le Président propose la mise en place d'un contrôle d'accès qui permettra de :

- Reconnaître si le véhicule entrant est un professionnel ou non afin de faciliter le travail d'accueil du gardien de déchetterie et ne pas le laisser seul en première ligne lors d'éventuels conflits,
- Réguler l'entrée dans la déchetterie pour ne pas engorger les quais,
- Améliorer l'accueil des usagers,
- Améliorer la qualité du tri, en augmentant les économies dans le traitement (les professionnels déposent en majorité des gravats non triés et des déchets incinérables qui sont les filières les plus onéreuses),
- Obtenir des données afin d'analyser l'utilisation des déchetteries (gabarit, horaires de passage, types de déchets...).

Le dispositif envisagé est un système de lecture de plaque d'immatriculation, système qui répond le mieux aux contraintes du cahier des charges. Un logiciel central permettrait de gérer les entrées des déchetteries. Des barrières articulées en entrée et sortie permettront la régulation des véhicules.

Dans le cadre de la réhabilitation des déchetteries, des travaux de voirie sont prévus afin de permettre l'aménagement de la voirie en vue d'un contrôle d'accès. Le montant estimé des travaux d'implantation du contrôle d'accès s'élève à 55 000 € HT par déchetterie.

Il convient donc de solliciter auprès de l'ADEME l'attribution d'une subvention, ce projet contribuant au développement des déchetteries professionnelles sur le territoire.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès de l'ADEME et de tout autre organisme le cas échéant,
- AUTORISE le Président à signer la demande de subvention et tous les documents s'y afférents.

Aix-les-Bains, le 7 juillet 2016

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 20
- Présents : 11
- Votants : 15
- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



GRAND LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

BUREAU DE COMMUNAUTÉ Séance du jeudi 7 juillet 2016 à 18h00, à Grand Lac

PRÉSENTS :

AIX-LES-BAINS
AIX LES BAINS
BOURDEAU
BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
DRUMETTAZ CLARAFOND
MERY
LE MONTCEL
PUGNY CHATENOD
SAINT OFFENGE
TRESSERVE
VIVIERS DU LAC
VOGLANS

DORD Dominique
FRUGIER Michel
DRIVET Jean-Marc
FRANCOIS Marie-Pierre
CROZE Jean-Claude
JACQUIER Nicolas
BOUVIER Eudes
EICHENLAUB Jean-Christophe
MASSONNAT Jean-Guy
GELLOZ Bernard
LOISEAU Jean-Claude
AGUETTAZ Robert
MERCIER Yves

Pouvoir de Robert CLERC

Pouvoir de Nicole FALCETTA

Départ avant la 1^{ère} délibération

Pouvoir de Renaud BERETTI

*Pouvoir de Jacques CURTILLET
Départ après la 7^{ème} délibération*

ABSENTS EXCUSES :

AIX LES BAINS
AIX LES BAINS
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
GRESY SUR AIX
ONTEX

CASANOVA Corinne
BERETTI Renaud
FALCETTA Nicole
CLERC Robert
CURTILLET Jacques

AUTRES PARTICIPANTS :

M. GOUDOUNEIX Michel *Directeur général des services*
Mme REVOL Martine *Directrice de cabinet*
Mme COSTA de BEAUREGARD Estelle *Responsable juridique*

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 30 juin 2016, accompagnée d'un dossier de travail de 23 pages, comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 9 projets de délibérations.

L'affichage a été effectué aux lieux habituels réglementaires.

Le quorum est atteint avec 12 présents et 16 votants en début de séance.

Jean-Guy Massonnat est désigné secrétaire de séance.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DECHETS - Implantation du contrôle d'accès contribuant au développement des déchetteries professionnelles sur le territoire - Demande de subvention

Date de transmission de l'acte : 11/07/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 11/07/2016

Numéro de l'acte : d1479 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-247300049-20160707-d1479-DE

Date de décision : 07/07/2016

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :
7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions